

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2736)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 680 (Rect)

présenté par
M. Baupin
-----**ARTICLE 48**

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« VII. – Au second alinéa de l'article L. 511-35 du code monétaire et financier, à la deuxième phrase du premier alinéa de l'article L. 524-2-1 du code rural et de la pêche maritime et au quatrième alinéa de l'article L. 2323-7-2 du code du travail, le mot : « sixième » est remplacé par le mot : « neuvième ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.